



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'A.Q.R.D.M. tenu le 22 février 2018 à Trois-Rivières

**Présences :**

▪ Mme Mélissa Giroux	Présidente
▪ Mme Johanne Dionne	Vice-présidente
▪ Mme Luce Lafrenière	Trésorière (arrivée à 10 h 15)
▪ Mme Karine Bertrand	Directrice
▪ M Alain Lemay	Directeur
▪ Mme Jackleen Michaud	Directrice
▪ Mme Isabelle Bennet	Directrice
▪ Mme Murielle Colette	Invitée
▪ Mme Josette Forest	Invitée
▪ Mme Andrée Pelletier	Invitée

**Absences :**

▪ Mme Nathalie Bélanger	Directrice
▪ Mme Martine Brodeur	Secrétaire adjointe
▪ Mme Marielle Vincent	Secrétaire

1. **OUVERTURE DE LA RENCONTRE** : Ouverture de la rencontre par Mme Mélissa Giroux à 9 h 35.
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** : Voir l'ajout des points au varia, gardé ouvert durant la rencontre.
3. **MOT DE BIENVENUE**
4. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2017 À TROIS-RIVIÈRES** : Il est suggéré de paginer le procès-verbal.  
 Modification du procès-verbal :
  - Mettre Mme Andrée Pelletier dans la section : Absences, car celle-ci n'était pas présente à la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2017.
  - Au point 5, sous point ii. : remplacer l'OIIQ par la Faculté des sciences infirmières de Montréal
  - La présidente révisera le procès-verbal avant son dépôt sur le site internet.
5. **AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**
  - i. Colloque 2018 : Le thème sera : Au cœur de l'URDM  
 Des discussions ont lieu entre les membres afin de revoir la formule de cocktail de la première soirée du colloque, afin de rendre le tout encore plus convivial pour les membres. Il est ressorti qu'une formule « Lounge ou Jazz » avec un petit groupe de musique durant le cocktail pourrait être appréciée. Pour le volet repas, le tout pourrait être sous forme d'un petit buffet où les gens pourraient aller eux-mêmes prendre des petites bouchées au buffet. Le tout reste à valider selon les disponibilités et les coûts.
    - 1) Conférences : Mme Johanne Dionne remet la programmation des conférences aux membres.
    - 2) Dépliant promotionnel : une modification au dépliant est demandée afin d'ajouter la notification que le participant puisse inscrire s'il a des allergies alimentaires afin de pouvoir le planifier. Cette notification pourrait également être ajoutée lors de l'inscription en ligne.

- 3) Kiosques : Le plan de la disposition des kiosques avait été fait pour une possibilité de 35 exposants, mais le plan peut être remodifié pour une possibilité maximale de 40 exposants. Nathalie Bélanger étant absente, le nombre d'exposants s'étant inscrits et ayant payé n'est pas disponible, mais le tout est comparable au même temps à l'an passé. Le congrès de la CIISSQ (infirmière de la salle d'opération) se tiendra du 11 au 13 octobre 2018. Cela pourrait peut-être jouer sur le nombre, à la baisse, d'inscriptions d'exposants à notre colloque.
  - 4) Mise en candidature pour le concours : une mise à jour du règlement de la mise en candidature sera élaborée par Karine Bertrand et présentée au prochain comité exécutif. Il est également convenu d'envoyer les avis pour les mises en candidature plus tôt cette année afin que les membres aient plus de temps et renvoyer des rappels au besoin.
  - 5) Tirage parmi les adhérents au 1<sup>er</sup> juin (2018), il est convenu de faire tirer 3 inscriptions au colloque 2018. Le tirage aura lieu après le 1<sup>er</sup> juin en présence de 2 membres du comité exécutif selon la liste des noms des adhérents au 1<sup>er</sup> juin 2018. La date et le lieu du tirage seront à déterminer à la prochaine rencontre.
  - 6) Attestation de participation de la Faculté des sciences infirmières de Montréal : il est mentionné que cela en coûte 300 \$ pour l'inscription et ensuite 660 \$ pour la remise des attestations aux participants. Les membres du comité exécutif sont en accord de maintenir ces attestations, car ils permettent aux membres de l'association qui sont infirmières d'avoir leurs heures accréditées requises par leur ordre professionnel.
  - 7) Pour la participation de J & J, Mme Johanne Dionne nous fait le suivi en lien avec la participation de la compagnie lors du prochain colloque 2018. Il avait été proposé d'avoir une conférence avec Dre Michelle Alfa, sommité reconnue dans son domaine. Peut-être pour des colloques futurs. Le suivi sera effectué par Johanne.
- ii. Suivi du congrès en Allemagne, la présidente mentionne avoir finalement été remboursée pour l'adhésion déboursée par elle-même en double à ce congrès.
  - iii. Varia point 4) Les membres ont reçu un exemple du « Survey Monkey » pour la modification du règlement en lien avec le quorum. Les membres font leurs commentaires à la présidente. Une demande par la présidente à Andrée Pelletier, pour qu'un suivi soit effectué au notaire engagé par l'AQRDM afin de valider l'aspect légal de la démarche.
  - iv. Varia point 1) Mélissa et Martine ont participé à la rencontre téléphonique. Une autre rencontre est prévue avec le vice-président Québec de MEDEC (Canada's Medical Technology Companies), Benoit Larose ainsi que de l'exécutif de l'AQRDM Martine Brodeur, Mélissa Giroux, Jackleen Michaud. Chantal Bouchard et Caroline Gagnon faisant des démarches de leur propre chef pour le développement du titre d'emploi participeront également.

## 6. CONGRÈS 2019

Le colloque 2019 se tiendra à l'hôtel Mortagne de Boucherville pour les 24 et 25 octobre 2019. La réservation de l'hôtel est déjà faite avec le premier dépôt. Le prochain dépôt à l'hôtel est prévu le 23 juillet au montant de 8 700 \$.

1. Conférences : Il est suggéré de faire venir la conférencière (Bénédicte) de l'Europe pour une conférence pour le congrès 2019. L'AQRDM n'ayant pas de politique ou de remboursement des frais de conférenciers lors de ces congrès annuels, le comité exécutif s'entend donc sur les frais qui seront remboursés à cette conférencière avant de lui envoyer la proposition. Le comité exécutif prévoit un budget d'environ 3 000 \$.  
Voici les frais autorisés pour le remboursement par l'AQRDM à la conférencière :
  - vol d'avion aller-retour en classe économique
  - 2 nuits à l'hôtel
  - 2 soupers
  - les frais de transport aller-retour pour se rendre à l'hôtel où a lieu le colloque
2. Kiosques : S. O.



7. **Site web AQRDM** : Une problématique pour l'adhésion en ligne est soulevée par l'un des membres. Un suivi sera fait auprès de Robert.

8. **ACRDM (CAMDR) :**

- I. Mme Véronique Goulet de l'hôpital Saint-Sacrement ne sera pas intégrée au comité du CAMDR pour le moment Josette reste la représentante du Québec.
- II. L'entente avec la compagnie Johnson et Johnson pour leur participation à la traduction des articles publiés n'a pas fonctionné. La dernière traduction a été faite par Josette Forest. Elle pourrait continuer de faire la traduction, mais aimerait avoir une personne pour relire sa traduction. Le nom d'un membre est mentionné comme personne potentielle pour cette tâche.
- III. Les discussions concernant le congrès 2022 que l'association canadienne voudrait effectuer en collaboration avec l'AQRDM se poursuivent. La demande à l'AQRDM serait plus en lien avec la partie « sociale » reliée à l'évènement. Les demandes ne sont pas encore très claires. L'expertise de Murielle Colette pourrait être mise à profit pour leur suggérer des lieux de congrès. Il est certain que les lieux comme le Mortagne en banlieue de Montréal sont moins dispendieux qu'à Montréal même. L'association canadienne pense contracter une firme du genre « Event Manager » pour la préparation du congrès. La porte est toujours ouverte pour des négociations.
- IV. Le prochain congrès de l'ACRDM aura lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse) du 11 au 14 octobre 2018. Des membres de l'AQRDM seraient envoyés pour assister à ce congrès présenté en anglais seulement. Johanne Dionne, Martine Brodeur, Josette Forest et Andrée Pelletier se portent volontaires pour y assister. Les frais qui seront déboursés par l'association sont les frais d'inscription, l'avion aller-retour, l'hôtel 3 ou 4 nuits maximum et les repas.

L'AQRDM n'ayant pas de politique ou de règlement de remboursement des frais de repas, il est donc convenu de rembourser sur présentation des factures un maximum de : 10 \$ pour le déjeuner, 15 \$ pour le dîner et 25 \$ pour le souper et ceci sera également valide pour les autres congrès à l'extérieur du pays, mais les montants seront ajustés (valeur sensiblement égale) selon la monnaie du pays lors de remboursement des frais hors Canada.

9. **CSA** : Madame Josette Forest s'est rendue à Toronto le 3 décembre dernier. Celle-ci nous fait état des points saillants. Un résumé des points saillants sera envoyé par courriel aux membres exécutifs. Josette nous mentionne également que le livre : Medical Device Reprocessing Manual textbook-third edition sera probablement traduit en français par l'Ontario. Une fois publiée une version sera achetée pour l'AQRDM et pourrait être tirée aux membres de l'AQRDM.

10. **TRÉSORIÈRE** : Luce Lafrenière fait le rapport au comité :

- Il y a en caisse à ce jour : 96 973,62 \$.
- Dépenses passées ou à venir :
  - Paiement pour l'accès aux normes CSA environ 3 700 \$.
  - Le 2<sup>e</sup> (30 avril) et 3<sup>e</sup> (31 août) versement à l'hôtel Delta pour le colloque 2018 au montant de 7 500 \$ chacun (1 000 \$ avait déjà été versé à la signature le 2016-10-03).
  - Hébergement du site web 3 000 \$
  - Faculté des sciences infirmières de Montréal : 300 \$ et 660 \$
- Aucun dépôt n'a été effectué concernant les réservations de kiosques par les compagnies pour le colloque.
- Le renouvellement du casier postal rue Thibeau, le paiement est dû pour la fin février
- Nous avons jusqu'à maintenant, l'inscription de 89 membres, dont 52 étudiants. Un suivi est à effectuer avec le Cégep Lévis Lauzon, car les frais d'inscription de 22 étudiants n'ont pas encore été payés.

11. **VARIA** :

- 1) AEC VS DEP, réflexion Cégep St-Laurent : Des discussions ont lieu entre les membres.
- 2) Attestation : Isabelle Bennet remet aux membres un canevas d'attestation de participation. Quelques petits changements sont proposés. Il reste à déterminer la façon la plus simple de remettre ces



- attestations, plusieurs options sont envisagées comme impression en même temps que la co-carte à partir de la liste d'inscription, laisser une ligne vierge afin que le participant puisse inscrire son nom, à suivre.
- 3) Colloque 2020 : une proposition du nouveau centre de congrès de St-Hyacinthe (Sheraton) avait été soumise. Il reste à regarder si les dates sont disponibles. Les 22 et 23 octobre 2020 sont retenus. Un suivi à ce sujet suivra au cours des prochaines rencontres.
  - 4) Membre retraité : il est discuté s'il y a une « plus value » à ajouter les membres retraités comme type de membre à notre association. Il est discuté que comme membre au comité exécutif il semble important que le membre soit encore dans le domaine afin d'être toujours à l'affût des dernières normes ou lignes directrices. Aucune décision n'est prise pour le moment.
  - 5) INSPQ : À élaborer une fiche sur la qualité de l'eau en RDM. Un webinaire sera présenté avant la diffusion de la fiche. Avant l'élaboration de cette fiche, il fallait se référer à la norme Z314.0, mais AAMI TIR34: Water for the reprocessing of medical devices était plus réaliste.
  - 6) Steris University : Jackleen Michaud mentionne qu'il y a un site internet qui offre de la formation en ligne gratuitement : [university.steris.com](http://university.steris.com). La formation semble très intéressante, mais celle-ci est tout en anglais. Des démarches avec la compagnie pourraient être faites afin de savoir si cette formation pourrait être traduite et disponible en français. Johanne Dionne mentionne qu'il faut vérifier si ces formations tiennent compte des normes canadiennes ou américaines, car il y a des différences comme par exemple dans le temps de trempage pour le CIDEX OPA la norme canadienne dit 10 minutes tandis que la norme américaine est à 12 minutes. Il faudrait valider avant d'entreprendre des démarches.

**12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE :** la prochaine rencontre aura lieu le 27 avril 2018 prochain au restaurant Maman Fournier de Trois-Rivières à 9 h 30.

**13. CLÔTURE DE LA RENCONTRE :** 12 h 48

Rédigé par Karine Bertrand